

■ **Jean-Pierre Magnin & Cie S. à r.l.**, à Nyon, CH-550-0119740-3, exécution de travaux d'architecture et mandats selon les normes S.I.A (FOSC du 10.08.2007, p. 13/4061930). Statuts modifiés le 24 juin 2009. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Selon déclaration du gérant du 24 juin 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Le capital social de CHF 20'000 est maintenant composé de 200 parts sociales de CHF 100, détenues par JPM Holding dont la nouvelle raison de commerce est Integrity SA (CH-660-0031991-2), désormais à Carouge (GE) pour 190 parts de CHF 100, et par Magnin Anne-Marie, désormais à Rolle, pour 10 parts de CHF 100 Communications aux associés: par écrit ou par courriel.
Registre journalier no 11550 du 14.07.2009
(05149510 / CH-550.0.119.740-3)